

LA FNIC-CGT APPELLE À UN ARRÊT DE L'ÉCONOMIE DÈS JANVIER 2021

L'assemblée de Syndicats en lutte de la FNIC-CGT a réuni 100 militants le 10 décembre 2020 à Montreuil. Le constat a été fait que les annonces de fermetures, les milliers de licenciements, le quasi-gel des salaires, l'aggravation des conditions de travail sont des conséquences de l'acharnement à vouloir maintenir le système économique capitaliste. C'est donc à la cause qu'il faut s'attaquer.

La FNIC-CGT réaffirme son orientation révolutionnaire, basée sur la double tâche de répondre aux revendications immédiates des travailleurs et à la nécessité de changer de société.

Les Marches pour l'Emploi, suivies des Assises de Martigues fin octobre, ont ouvert des perspectives. Nous devons nous attaquer aux causes générales et non aux conséquences, entreprise par entreprise. Notre but est ambitieux, nous en sommes fiers, il faut réveiller les consciences, proposer des étapes atteignables et lisibles, qui parlent aux salariés, en s'appuyant aussi sur les luttes en cours, sur nos forces CGT partout où elles existent.

Après un débat nourri et de haute tenue, la FNIC-CGT considère que :

la priorité des luttes c'est l'emploi, dont la situation catastrophique pèse aussi sur le niveau des salaires. Pour porter des objectifs interprofessionnels, dont tout le monde peut s'emparer, nous pouvons proposer trois axes :

- ➔ **Le bouclier anti-dumping social**, car c'est une mesure simple et lisible, un choix politique immédiat qui permet de stopper net les délocalisations et les licenciements.
- ➔ **Les 32 heures**, car la baisse du temps de travail, c'est la clé de l'extinction du chômage.
- ➔ **Le 100 % Sécu**, car la cotisation sociale en est la base, et elle est créatrice d'emplois, notamment publics (hôpital..).

Sur ces axes, du matériel syndical de propagande sera édité dans les prochains jours.

Nous devons nous appuyer sur notre organisation :

- ➔ **La FNIC organisera la solidarité au travers des caisses de grèves**, chaque fois que le besoin sera identifié, comme elle l'a fait lors des grandes grèves du Pétrole notamment.
- ➔ **Une réunion des délégués syndicaux centraux et des coordinateurs de la Fédération sera convoquée dès début janvier**, pour faire un point sur la mobilisation et impulser les luttes.
- ➔ **Des réunions des collectifs régionaux et des pôles dans les départements devront être organisées toutes affaires cessantes.**

LE PROCESSUS DE LUTTES

Les syndicats ne se sont pas réunis pour définir une nouvelle date d'action, mais pour s'engager dans un processus sur le long terme. L'objectif, c'est l'arrêt de l'économie, il faudra prendre le temps nécessaire et construire la mobilisation à partir de cette perspective. Organisons-nous, non pas à quelques secteurs stratégiques alimentés par la solidarité des autres, mais en généralisant l'arrêt de l'économie. **Il faut nous installer dans la durée dans une perspective de lutte permanente.**

La FNIC-CGT appelle à ce que ce processus puisse trouver un point de départ dans la SEMAINE DU 18 AU 23 JANVIER.

Que les syndicats s'organisent, tous en même temps, pour que la semaine du 18 au 23 janvier soit le début de la reconquête par les travailleurs de leurs emplois, de leurs garanties, de leurs libertés, de leur dignité.

À PARTIR DU 18 JANVIER, ON ENGAGE LA RIPOSTE POUR UN CHANGEMENT DE SOCIÉTÉ !